

## Communiqué de presse

09 mars 2022

### **La CPAM de l'Aisne et la Ligue des droits de l'Homme – Fédération Aisne unis pour lutter contre les exclusions et garantir l'accès aux droits et aux soins des publics fragiles sur le territoire axonais**

L'Assurance Maladie a mis en œuvre depuis 2013, des programmes d'accompagnement adaptés à ses publics, pour garantir un accès réel aux droits, aux services et aux soins à l'ensemble de la population, s'inscrivant ainsi dans le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Malgré ces missions spécifiques, le renoncement aux soins semble s'être accentué. Les situations de renoncement aux soins concernent majoritairement les femmes, les personnes vivant seules, ou les familles monoparentales. Des situations de fragilité qui ont augmenté avec la crise sanitaire actuelle. Les deux raisons principales de renoncement aux soins sont la dimension financière et la mauvaise connaissance des droits des assurés sociaux.

Faciliter l'accès aux droits et aux soins est la raison d'être de l'Assurance Maladie. Il s'agit d'une mission qu'elle mène aussi en partenariat avec d'autres acteurs du champ social.

A ce titre, la CPAM de l'Aisne et la Ligue des droits de l'Homme – Fédération Aisne signent une convention visant à favoriser l'inclusion des publics fragiles dans le système de santé en :

- améliorant leur accès aux droits et aux soins ;
- favorisant la circulation d'information entre les partenaires ;
- renforçant l'accompagnement des publics fragiles et leur orientation vers les services et dispositifs appropriés.

#### **Concrètement ?**

Les personnes accompagnées par la Ligue des droits de l'Homme ont des profils différents, rendus complexes de par leurs situations vécues (personnes ayant vécu des situations d'errance ou de rue, des parcours migratoires difficiles, en souffrance physique ou mentale, sans titre de séjour, éloignées de l'emploi, isolées ou en rupture familiale, etc.). Ces personnes peuvent notamment rencontrer des difficultés dans l'accès aux droits et aux soins, en lien avec :

- L'ouverture et le renouvellement de leur droit à une couverture médicale (protection universelle maladie ou aide médicale d'Etat) ;
- L'accès aux prestations en nature et en espèces auxquelles ils peuvent prétendre ;
- L'accès aux soins (renoncement aux soins face à la complexité des démarches et à la longueur des délais, professionnels de santé refusant de prendre en charge les bénéficiaires de l'AME, dispense de frais non pratiquée etc.).

Il s'agira pour la CPAM de l'Aisne de former les collaborateurs de la Ligue des droits de l'Homme – Fédération de l'Aisne sur les dispositifs d'accès aux droits et aux soins, les offres de prévention et les démarches en ligne de l'Assurance Maladie pour une meilleure orientation possible des personnes accompagnées par la Fédération. Ce partenariat va surtout permettre de détecter et prendre en charge le plus rapidement possible des situations urgentes permettant l'accès aux droits et aux soins (étude dès réception de la situation de chaque personne signalée par la Fédération...).

La Fédération sera également accompagnée pour détecter les situations qui nécessitent un accompagnement personnalisé réalisé par la Mission Accompagnement Santé pour lutter contre le renoncement aux soins.

## LA CPAM DE L' AISNE EN QUELQUES CHIFFRES

- 465 000 bénéficiaires Assurance Maladie
- 69 696 bénéficiaires Complémentaire santé solidaire
- 100 structures partenaires conventionnées
- 3 170 professionnels de santé
- 1 340 accompagnements réalisés par la Mission Accompagnement Santé

## LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN QUELQUES CHIFFRES

### **Sur l'Aisne :**

- 5 sections locales : Laon, Château-Thierry, Saint-Quentin, Chauny-Tergnier, Villers-Cotterêts/Soissons
- 95 adhérent-es et de nombreux bénévoles

### **Sur la France :**

- 10 000 adhérent-es, 285 sections, 49 fédérations, 21 comités régionaux
- Président : Malik Malik SALEMKOUR

### **Fédération internationale**

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) est une ONG internationale de défense des droits de l'Homme. Elle regroupe 184 organisations nationales de défense des droits de l'Homme dans 112 pays.

*La fédération des droits de l'Homme du département de l'Aisne défend les principes énoncés dans les Déclarations des droits de l'homme de 1789 et de 1793, la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et ses protocoles additionnels. Elle œuvre à l'application des conventions et des pactes internationaux et régionaux en matière de droit d'asile, de droit civil, politique, économique, social et culturel. Elle combat l'injustice, l'illégalité, l'arbitraire, l'intolérance, toute forme de racisme et de discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, les mœurs, l'état de santé ou le handicap, les opinions politiques, philosophiques et religieuses, la nationalité, et plus généralement toute atteinte au principe fondamental d'égalité entre les êtres humains, toutes les violences et toutes les mutilations sexuelles, toutes les tortures, tous les crimes de guerre, tous les génocides, et tout crime contre l'humanité. Elle lutte en faveur du respect des libertés individuelles en matière de traitement des données informatisées, et contre toute atteinte à la dignité, à l'intégrité et à la liberté du genre humain pouvant notamment résulter de l'usage de techniques médicales ou biologiques. Elle concourt au fonctionnement de la démocratie et agit en faveur de la laïcité.*

#### **Contact presse CPAM :**

Caroline BOUQUIGNAUD

Cheffe de cabinet

caroline.bouquignaud@assurance-maladie.fr

Retrouvez-nous sur :

**ameli.fr**



**YouTube**

**LinkedIn**

#### **Contact presse La Ligue des droits de l'Homme**

**Fédération Aisne :**

Ghislaine BAGNAUX

Présidente

0671290568

ghislaine.bagnaux@hotmail.fr